



**DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX
AU SERVICE DES TERRITOIRES**



Sommaire

Agriculture & environnement / 4

Qu'est-ce qu'Epiterre ? / 6

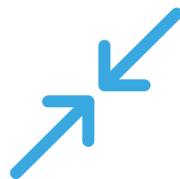
Un partenariat FNSEA & Imagin'Rural / 10

Interview de Marc Didier, trésorier d'Imagin'Rural / 12



« Nous voulons ainsi montrer que les agriculteurs sont des producteurs de biodiversité et qu'ils peuvent contractualiser avec des collectivités, des entreprises, pour produire de la biodiversité. »

- Christiane Lambert, Présidente de la FNSEA

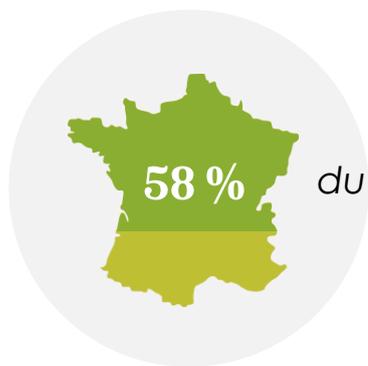


« Avec Epiterre, nous voulons faire valoir les pratiques des agriculteurs qui sont remarquables et qui évoluent. Ils sont les premiers acteurs pour entretenir la nature. »

- Henri Bonnaud, Président d'Imagin'Rural

Agriculture & Environnement

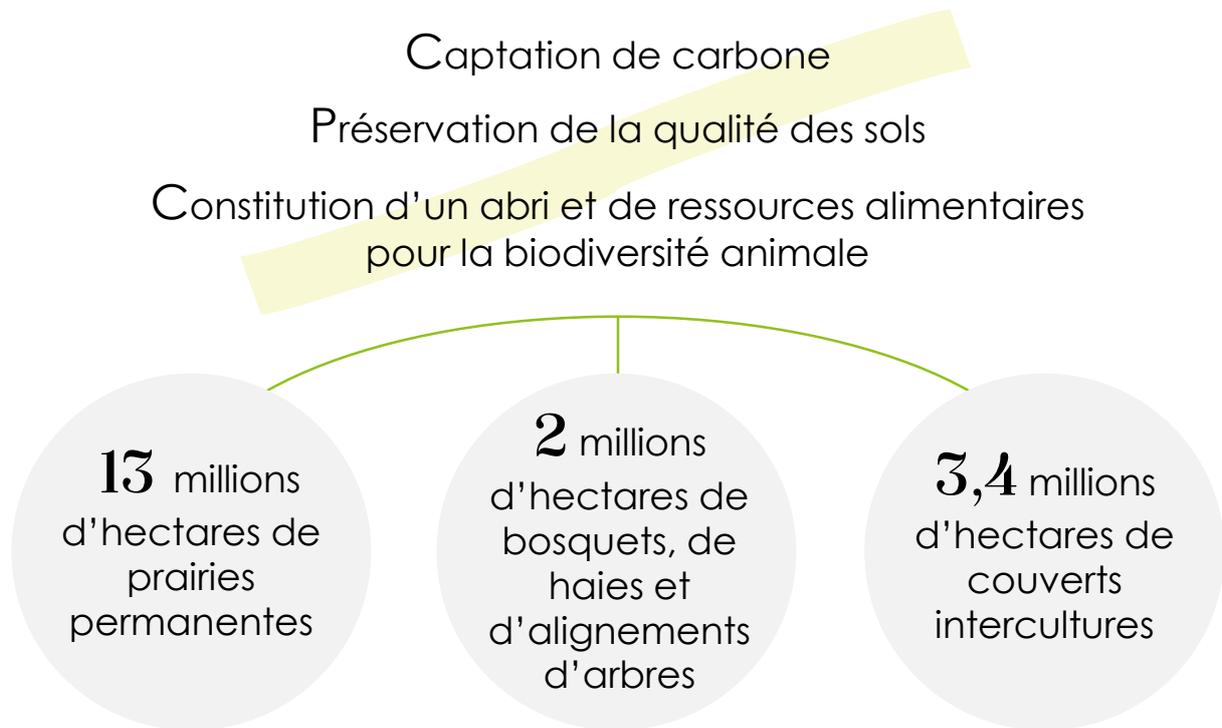
Souvent pointée du doigt comme une des principales responsables du déclin de la biodiversité, l'agriculture française a, certes, un impact du fait de son activité sur le territoire. Toutefois, on l'oublie très souvent, elle participe à la préservation de la nature en entretenant les paysages qui font l'attractivité de notre pays et en gérant les écosystèmes ruraux.



du territoire destinés à l'activité agricole

En effet, ce ne sont pas moins de 32 millions d'hectares qui sont destinés à l'activité agricole, sur les 55 millions d'hectares de territoire français (soit 58 %). Cette forte emprise des agriculteurs sur le sol français fait d'eux les principaux gestionnaires du territoire. Qui plus est, nombreux sont ceux qui s'emparent du sujet de la protection de l'environnement et souhaitent adapter leurs pratiques liées à leur activité.

L'agriculture est un facteur de biodiversité avec 19 800 agriculteurs multiplicateurs de semences, 39 000 variétés pour 250 espèces agricoles différentes. Cette richesse d'espèces végétales est essentielle pour favoriser la biodiversité.



Qu'est-ce qu'Epiterre ?

Epiterre est une solution clé en main pour répondre aux enjeux environnementaux. Elle propose principalement aux entreprises et aux collectivités de construire des partenariats locaux avec les agriculteurs pour valoriser ou produire des services environnementaux. Elle permet ainsi de relocaliser les actions des entreprises en faveur de la biodiversité au niveau local et de renouer le dialogue entre collectivités, citoyens et agriculteurs.



LE CONTRAT POUR PRESTATION DE SERVICE ENVIRONNEMENTAL, AU CŒUR DE LA DÉMARCHE EPITERRE

Les contrats conclus entre le client et les agriculteurs sont des contrats pour prestation de service environnemental (CPSE). Inscrits dans la loi Biodiversité de 2016, les services environnementaux sont les services rendus par les agriculteurs par des actions d'entretien ou de restauration de l'environnement, sur les terres agricoles. Le contrat pour prestation de service environnemental permet de rémunérer un agriculteur pour la mise en place de ces actions dans un objectif précis (restauration d'un habitat ou d'un écosystème, protection de la ressource en eau...). Il s'accompagne d'un cahier des charges qui fixe les mesures auxquelles s'engage l'agriculteur.

QUI EST A L'ORIGINE D'EPITERRE ?

Epiterre, c'est l'aboutissement d'un partenariat entre deux structures agricoles, la FNSEA, 1^{er} syndicat agricole français, et Imagin'Rural, association intervenant dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement. L'alliance de ces deux entités permet à Epiterre de bénéficier des compétences juridiques de la FNSEA et de celles, écologiques et agronomiques, d'Imagin'Rural, afin d'offrir des prestations environnementales à la carte et adaptées aux besoins du territoire. Cette démarche permet par ailleurs de s'appuyer sur un réseau de plus de 200 000 agriculteurs, présents dans 98 départements, pour animer les actions et travailler sur le terrain. Notre objectif est de permettre aux agriculteurs d'être des acteurs incontournables de la biodiversité.

Ainsi, une équipe de plus d'une cinquantaine d'experts est disponible pour monter des projets : juristes en droit de l'environnement, droit rural, droit des contrats, ingénieurs agronomes, écologues, hydrogéologues, géographes, chefs de projet...



+



=



COMMENT FONCTIONNE EPITERRE ?

Epiterre fait le lien entre un client privé ou public et des agriculteurs qui souhaitent développer un projet environnemental sur un territoire. L'équipe Epiterre coconstruit le projet « clé en main » avec le client et les agriculteurs.



Epiterre peut être une solution pour les acteurs qui souhaitent un projet environnemental monté de A à Z selon leurs besoins ainsi que pour ceux qui souhaitent participer au financement d'un projet déjà monté sur un territoire.

Epiterre s'adresse donc :



Aux entreprises qui souhaitent mettre en place des actions favorables à l'environnement dans le cadre de leur Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)



Aux aménageurs des territoires, publics ou privés, dans la mise en place d'une compensation écologique



Aux collectivités qui souhaitent préserver leur paysage, limiter les risques liés à leur territoire ou développer des espaces favorables à la biodiversité



Préserver la biodiversité

Protéger les espèces en restaurant leur habitat, en établissant des continuités écologiques, en adaptant les pratiques agricoles, protéger les milieux en restaurant les prairies, les zones humides en réouvrant les milieux



Protéger les pollinisateurs

Créer des espaces favorables aux pollinisateurs en mettant en place une interculture, en plantant des jachères mellifères, développer des ressources alimentaires en augmentant les surfaces de fleurs, en diversifiant les cultures



Stocker le carbone

Dans le sol grâce à la couverture végétale, à une gestion durable des pâturages, dans les arbres grâce à l'agroforesterie



Préserver les paysages et le cadre de vie

Gérer le vieux bâti agricole, entretenir les paysages agricoles, aménager les chemins ruraux, planter des haies ou des jachères fleuries



Protéger la ressource en eau

Protéger la qualité de l'eau, les zones de captage d'eau potable, prévenir les inondations



Préserver les sols

Maintenir de la matière organique, préserver la biodiversité des sols, prévenir les coulées de boues et l'érosion des sols

Un partenariat FNSEA & Imagin'Rural

Le 5 mars 2019, Christiane Lambert, Présidente de la FNSEA, et Marc Didier, Trésorier d'Imagin'Rural, signaient un partenariat autour de la démarche Epiterre, après plusieurs années de travail entre les deux structures.



LA FNSEA

Premier syndicat agricole français, la FNSEA rassemble l'ensemble des productions de toutes les régions. Avec 31 associations spécialisées (céréales, lait, viandes, fruits et légumes...), et près de 212 000 adhérents, elle se bat pour accompagner les paysans français dans leurs projets et trouver des solutions à leurs difficultés. La FNSEA promeut l'innovation, une innovation au service du quotidien, pour un développement durable de la Ferme France. Le réseau FNSEA dynamise la vie locale, dialogue avec les citoyens et porte la voix des agriculteurs dans les instances européennes et internationales.

www.fnsea.fr - Twitter : @FNSEA

IMAGIN'RURAL

Association loi 1901, elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques et des projets de développement privés, dans les domaines de l'agriculture, l'environnement, l'aménagement, l'accompagnement social. Elle

regroupe des associations de protection de l'environnement, des collectivités, des organisations professionnelles agricoles, des entreprises privées. Depuis 50 ans, grâce à ses associations relais sur le territoire, à une connaissance approfondie des acteurs du monde rural et à la mutualisation de ses compétences, Imagin'Rural accompagne des projets de territoire dans une logique de développement durable.



www.imaginerural.fr - Twitter + LinkedIn : @Imaginerural

« L'avantage du partenariat, c'est de conjuguer l'expertise juridique et le réseau de la FNSEA avec la technicité et les savoir-faire en agronomie et en écologie d'Imagin'Rural. »

- Henri Bonnaud, Président d'Imagin'Rural

Interview de Marc Didier, trésorier d'Imagin'Rural

Extrait de l'interview de Marc Didier, trésorier de l'association Imagin'Rural et Président de l'Adasea du Gers, pour JA Mag.



VOUS AVEZ SIGNÉ UN PARTENARIAT POUR FONDER EPITERRE : DANS QUEL BUT ?

Epiterre est une marque commune entre Imagin'Rural et la FNSEA, pour mettre en œuvre les contrats pour prestation de services environnementaux, un concept élaboré par la FNSEA. Nous avons signé avec Christiane Lambert la convention de partenariat, écrite ensemble, le 5 mars 2019. La FNSEA, via le réseau des fédérations départementales, est un formidable relais. Par le territoire qu'ils couvrent, par la nature même de l'activité agricole, les agriculteurs fournissent des services environnementaux. Epiterre propose aux entreprises, collectivités ou associations de construire des projets avec les agriculteurs pour valoriser et produire ces services environnementaux. Ces derniers peuvent être divers : création de zones tampons pour prévenir les inondations, préservation de zones humides, plantation et entretien d'arbres et de haies sur des parcelles agricoles pour favoriser la biodiversité et limiter le ruissellement, implantation de bandes fleuries pour les pollinisateurs...

C'EST AUSSI UNE FAÇON DE COMMUNIQUER ?

Oui, car on parle trop souvent des mauvais points de l'agriculture, et pas de ses apports en matière environnementale. Cette démarche, c'est l'occasion de mettre en avant des pratiques positives, et de leur donner une valeur économique. Il faut montrer la valeur, la richesse de nos façons de faire. Reprendre la main. Beaucoup d'entreprises mettent en avant ce qu'elles font pour la biodiversité : en tant qu'agriculteurs, nous sommes les premiers concernés, mais on ne le dit pas assez.

POUR VOUS, L'AVENIR RÉSIDE DANS DES CONTRATS AVEC DES OPÉRATEURS PRIVÉS ?

Oui, maintenant qu'Epiterre existe, nous voulons aller vers les entreprises. Elles doivent favoriser ces services environnementaux dans le cadre de leurs obligations réglementaires pour la compensation écologique, de leur responsabilité sociétale, ou de leur stratégie de positionnement. Cette logique s'impose également à l'État et aux collectivités dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques, comme pour la protection de l'environnement et des populations, la fourniture d'eau potable, la gestion des risques naturels ou encore la lutte contre le réchauffement climatique. Les agriculteurs peuvent apporter des réponses en fournissant des services environnementaux. Epiterre se propose d'identifier, de structurer, de regrouper et de quantifier ces services, ainsi que les agriculteurs pouvant les réaliser.



POURRIEZ-VOUS DONNER UN EXEMPLE CONCRET ?

Les prairies en élevage sont un formidable filtre pour les eaux de pluie. C'est le filtre naturel le plus écologique possible. C'est un service rendu à la collectivité qui n'est pas rémunéré : il paraît normal et naturel, mais derrière, l'homme a semé et c'est lui qui maintient la prairie. C'est un bon exemple de service rendu non valorisé. L'objectif de nos experts est de donner une valeur à ce filtre naturel. Il faut le chiffrer. Autre exemple : lorsqu'une entreprise veut s'impliquer dans la préservation de la biodiversité, elle peut contractualiser avec un agriculteur qui se charge de la mise en place de dispositifs favorables aux abeilles. Les solutions sont multiples : c'est à nous d'être force de proposition auprès des entreprises. Pour ces dernières, c'est aussi une façon de se différencier de la concurrence, en soutenant une activité locale et durable. À l'avenir, ces initiatives vont se multiplier.

QUEL EST L'INTÉRÊT POUR LES AGRICULTEURS ?

C'est intéressant économiquement pour les producteurs qui ont des bonnes pratiques à valoriser ou à faire évoluer. Cela permet de compenser des contraintes de gestion et d'entretien, et c'est aussi une fierté, une reconnaissance pour les services rendus.



« La biodiversité est un bien commun, tout le monde en parle. Les agriculteurs en font beaucoup mais le disent peu, nous voulons avec notre réseau d'agriculteurs en territoire repenser des projets locaux avec d'autres acteurs et montrer que la richesse de la biodiversité est d'abord sur les terres agricoles et forestières et que nous en sommes des producteurs. »

- Christiane Lambert, Présidente de la FNSEA





Si vous souhaitez davantage d'informations sur la démarche Epiterre, vous pouvez nous contacter à l'adresse email contact@epiterre.fr et retrouver notre actualité sur notre site internet www.epiterre.fr et sur les réseaux sociaux.



@epiterre

#epiterre